

L'ADVERBE : CATEGORISATION ET RELATION AVEC LES AUTRES PARTIES DU DISCOURS

THIAW Moussa

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Grammaire et linguistique française

thiawmoussa@yahoo.fr

Résumé : Le processus dérivationnel des adverbes de façon générale en fait une classe résiduelle. En effet, la plupart d'entre eux peuvent être formés à partir d'autres classes de mots à l'image du nom, de l'adjectif ou du verbe. Ce qui confirme leur appartenance à une catégorie lexicale donc ouverte. Au-delà de cette relation avec les catégories grammaticales précitées, on note un autre rapport syntaxique avec d'autres classes de mots invariables à l'image de la préposition et de la conjonction. Cette instabilité et cette dépendance morphosyntaxique font que la plupart des grammairiens appellent les adverbes « la poubelle de la grammaire ». Ceci montre que du point de vue de leur formation, cette classe de mot est difficile à cerner. Elle l'est davantage s'agissant de sa catégorisation. Une des tares de la grammaire scolaire traditionnelle a consisté à toujours mettre en avant des critères sémantiques pour cataloguer les adverbes en adverbes de lieu, de temps, de quantité... alors qu'une analyse plus poussée pourrait révéler des aspects très riches. En effet, nous émettons l'hypothèse selon laquelle le paradigme morphologique ainsi que les critères syntactico-sémantiques pourraient permettre d'avoir plus de lisibilité pour une bonne classification. Donc tout naturellement nous procéderons à une tentative de définition pour mieux mettre en évidence une idée nette et précise de la notion d'adverbe, à la suite un éclairage morphosyntaxique pourrait déboucher sur une catégorisation et une relation avec les autres classes de mots. (248 mots)

Mots-clés : adverbe, catégorisation, relation, morphosyntaxique, paradigme.

THE ADVERB: CATEGORISATION AND RELATIONSHIP TO OTHER PARTS OF SPEECH

Abstract: The derivational process of adverbs in general makes them a residual class. In fact, most of them can be formed from other word classes such as nouns, adjectives or verbs. This confirms that they belong to an open lexical category. In addition to this relationship with the grammatical categories mentioned above, there is another syntactic relationship with other invariable word classes such as preposition and conjunction. As a result of this instability and morphosyntactic dependency, most grammarians refer to adverbs as "the dustbin of grammar". This shows that from the point of view of their formation, this word class is difficult to pin down. It is even more difficult to categorise. One of the faults of traditional school grammar has been that it has always used semantic criteria to classify adverbs as adverbs of place, time, quantity, etc., whereas a more detailed analysis could reveal some very rich aspects. In fact, we hypothesise that the morphological paradigm as well as the syntactic-semantic criteria could provide greater clarity for a proper classification. We will therefore naturally attempt to define the adverb in order to give a clearer and more precise idea of the concept. Morphosyntactic clarification could then lead to a categorisation and a relationship with other word classes. (248 words)

Keywords : adverb, categorisation, relationship, morphosyntactic, paradigm.

Introduction : La grammaire scolaire traditionnelle se veut souvent trop simpliste en cantonnant les adverbes dans une étude sémantique qui ne permet pas toujours de saisir la portée véritable de cette partie du discours. La plupart des études semblent peu satisfaisantes. Du point de vue de la définition, Dubois (1961) nous dit que : « L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe ». Denis et Sancier- Château (1997) lui emboîtent le pas en affirmant le caractère non autonome de l'adverbe et le fait qu'il complète un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Clamageran et al (2011) ne sont pas en reste mais reconnaissent que hormis l'invariabilité, les différences notées au niveau des adverbes sont des pistes pour une définition et une catégorisation : « L'adverbe est une classe difficile car il existe plusieurs sortes d'adverbes qui n'ont pas de réels points communs, si ce n'est l'invariabilité ». L'adverbe est souvent relégué au second plan par certains grammairiens qui lui accordent peu de crédit. Dès lors la problématique qui se dégage est la suivante : Qu'est ce qui justifie le manque d'intérêt vis-à-vis de l'adverbe au point que certains grammairiens lui collent des étiquettes du genre « poubelle de la grammaire », « classe fourre-tout » ? Comme hypothèse nous affirmons que certains adverbes constituent morphologiquement parlant une classe résiduelle au niveau de laquelle les fonctions et les relations syntaxiques ne sont pas totalement prises en compte. L'objectif de notre étude est de sortir l'adverbe de ce carcan de « modificateur » ou « de modifieur ». Le rapport entre l'adverbe et les autres parties du discours de même que son degré d'intégration dans la phrase et dans l'énoncé sont souvent des aspects fondamentaux à prendre en compte. Notre étude consistera dans un premier temps à élucider le concept d'adverbe du point de vue de sa définition et de sa morphologie. Dans un second temps, la catégorisation et la relation avec les autres classes de mots permettront de mieux cerner la notion d'adverbe dans sa globalité.

1. L'adverbe : Approche définitionnelle et morphologique

Définir l'adverbe demeure une tâche difficile sinon même impossible. Parmi toutes les classes de mots, il est le seul à présenter une hétérogénéité relativement aux éléments qu'on range sous le vocable « adverbe ». C'est la raison pour laquelle Joelle Gardes Tamine et al (1998) affirment « il est très difficile de donner à l'adverbe une définition satisfaisante. La catégorie ressemble malheureusement à un fourre-tout. La seule définition positive que l'on peut en donner est qu'il s'agit d'éléments invariables, ce qui ne suffit pas à les distinguer des prépositions et des conjonctions qui ont la même propriété ».

Du point de vue syntaxique disons que l'adverbe est un mot qui peut jouer le rôle de complément d'un verbe, d'un adjectif d'un autre adverbe ou d'une phrase. En relation avec les catégories précitées, l'adverbe peut les modifier (cf III). Cette considération d'ordre syntaxique dans la phrase pourrait aider à limiter la dispersion et l'hétérogénéité que nous venons d'évoquer.

Du point de vue sémantique, la grammaire scolaire traditionnelle définit l'adverbe à partir de critères basés essentiellement sur le sens du morphème adverbial. Ainsi on distingue des adverbes de temps, de manière, de lieu, de quantité, d'intensité, etc. Dans cette perspective, le BON USAGE (1961 :821) affirme « L'adverbe est un mot invariable que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier le sens (...) l'adverbe équivaut, dans bien des cas, un complément de circonstance qui précise la signification du mot auquel il est joint, en indiquant la manière, le temps, le lieu, etc. ».

S'agissant de leur formation, on distingue parmi les adverbes :

-des mots simples : là, ici, assez, bien...

-des locutions adverbiales : tout à coup, non plus...

Les adverbes peuvent être d'origine diverse. Certains sont créés par dérivation.

Si on tient compte du signifié lexical, on peut faire correspondre aux adjectifs qualificatifs des adverbes de manière. Si l'adjectif se termine au féminin par une consonne prononcée, on aura une formation claire.

Grand-----grande-----grandement.

Présent-----présente-----présentement.

Fort-----fort-----fortement.

-Si l'adjectif se termine par un « e », on aura :

Forme adjectivale + ment.

Rapide-----rapidement.

Pratique-----pratiquement.

Mais intense-----intensément.

Profonde-----profondément.

-Si l'adjectif se termine par une voyelle autre que i, u, é, le « e » du féminin disparaît.

Absolu-----absolue-----absolument.

Joli-----jolie-----joliment.

Vrai-----vraie-----vraiment.

D'autres adjectifs présentent des particularités et des exceptions par rapport à ce qui vient d'être dit :

Gentil-----gentillement ou gentiment.

Impuni-----impunément.

Une autre catégorie d'adjectifs peut avoir un emploi adverbial. C'est le cas de bas, cher, juste, bon, etc. dans les expressions du genre : parler bas, coûter cher, sentir bon...

Exemple : (1) Ces marchandises coûtent **cher**.

(2) La sauce sent **bon**.

2. Catégorisation des adverbes

Dans la grammaire scolaire traditionnelle, les adverbes sont classés selon le critère sémantique. La majeure partie des grammairiens ont mis l'accent sur ce critère. La raison est que, selon la GST, tous les adverbes appartiennent au même niveau syntaxique et ne diffèrent que par le sens. Dans cette perspective Jean Dubois et Al (1961) proposent 8 classes : les adverbes de manière, de quantité, de lieu, de temps, d'opinion, d'affirmation, de négation et d'interrogation. Joelle Gardes-Tamine va dans le même sens, mais essaie d'explorer un autre aspect. Dans le classement sémantique elle affirme ceci « Quand à son sens, l'adverbe est tout aussi hétérogène, puisqu'on distingue, par exemple des adverbes de quantité, comme très, beaucoup ou peu, de manière comme lentement, de négation comme ne, de lieu comme ici, là-bas, de temps comme aujourd'hui, toujours, etc. ». Cet auteur va plus loin en mettant l'accent sur l'aspect syntaxique. Considérant les concepts suivants : « éléments de l'unité textuelle », « ensemble de l'unité » et « acte d'énonciation », ils distinguent corrélativement à ces éléments trois types d'adverbes : les adverbes d'élément, les adverbes de phrases, et les adverbes d'énonciation. Se basant sur les travaux de Mordrup et de Schlyter, de Schwarz plus tard, Blumenthal explorent la piste logico-sémantique pour procéder à une classification des adverbes en distinguant les attributifs et les relationnels. Les adverbes attributifs, du point de vue paradigmatique jouent un rôle comparable à celui de l'adjectif attribut vis-à-vis du sujet et celui de l'adjectif épithète vis-à-vis du nom qu'il qualifie.

Exemple : Il court lentement.

Sur l'axe paradigmatique cet exemple peut être rapproché à :

Il est lent (adjectif attribut).

Ou

Le coureur lent arrive en dernière position.

Sa course lente l'a pénalisé.

Si nous reprenons l'exemple « Il court lentement », nous pouvons constater que l'adverbe lentement y joue un rôle similaire à celui des adjectifs épithètes et attributs dans les exemples qui ont suivi. Les adverbes relationnels sont fondés sur leur capacité à établir une relation avec un événement évoqué. Nous avons à ce niveau ce qu'il est convenu d'appeler les déictiques. Ainsi on peut citer les adverbes déictiques spatiaux et temporels (ici, maintenant, désormais, ailleurs, partout, hier...) Dans le processus de catégorisation, une brèche très intéressante pourrait être ouverte sur les adverbes en -ment. En effet leurs caractéristiques dérivationnelles et syntactico-sémantiques ouvrent des perspectives à explorer. Ces adverbes qui sont numériquement plus importants et morphologiquement homogènes donnent lieu à des nuances sémantiques avec des constructions syntaxiques à ne pas négliger. Bien qu'étant très important numériquement parlant, ils s'intègrent tous dans deux classes : les adverbes de phrase et les adverbes intégrés à la proposition. Les adverbes de phrase sont ceux qui sont grammaticalement rattachés à la phrase et y demeurent un constituant au même titre que le SN et le SV. En termes clairs, ce sont des compléments de phrase.

Exemples : Franchement tu es mon ami.

Le chauffeur vient le soir généralement.

Curieusement, il n'a pas réussi son examen.

Les adverbes intégrés à la proposition, expriment, du point de vue de leur sens des circonstances de temps, de manière, de point de vue... Nous pouvons citer : rarement, énormément, calmement...

Exemple : Abdou étudie attentivement ses leçons.

Ce commerçant vient rarement à son lieu de travail.

3. Relation avec les autres parties du discours

Dans la grammaire, on catégorise les mots selon leur sens et selon leur forme. D'un grammairien à un autre les termes changent pour procéder à cette catégorisation. Ainsi, la terminologie utilisée est la suivante : espèces de mots, nature du mot, classe grammaticale du mot, partie du discours... Disons les mots se répartissent en deux classes : les mots variables et les mots invariables. Les mots variables sont : le nom, l'adjectif, l'article, le pronom et le verbe. Les mots invariables sont : **l'adverbe**, la préposition, la conjonction, l'interjection, certains ajouterons les onomatopées. Comme nous le constatons, l'adverbe appartient à la classe des mots invariables. On ne peut appréhender l'adverbe sans tenir compte de sa présence avec d'autres mots aussi bien sur l'axe syntagmatique que paradigmatic. En réalité il ne peut exister isolément, ce qui justifie aisément ce point « **relation avec les autres parties du discours** ». Dans cette perspective Denis et Sancier-Château (1997 : 20) diront que « l'adverbe n'a pas d'autonomie syntaxique, il a besoin de support auquel il se rattache ». Donc l'adverbe est forcément en relation avec autre chose. Souvent c'est le principe de la directionnalité qui est posé selon les grammairiens, c'est-à-dire tantôt l'adverbe est dépendant, tantôt il modifie lui-même, tantôt il précise. Riegel et al (2018 : 649) abondent dans le même sens « l'adverbe peut dépendre d'un autre constituant de la phrase(...) dans la terminologie traditionnelle, l'adverbe modifie ce constituant ». En clair disons que l'adverbe peut être en relation avec les catégories suivantes : l'adjectif qualificatif, l'adjectif indéfini, la préposition, la conjonction de coordination, la conjonction de subordination, le verbe, l'adverbe lui-même, et la phrase.

-L'adjectif qualificatif

Comme nous l'avons constaté ci-haut, l'adverbe et l'adjectif ne sont pas classés dans la même catégorie. L'un est invariable tandis que l'autre est variable, ce qui constitue le premier trait différenciateur.

Exemple : (1) Elle chante **faux**.
 (2) Ce problème est **faux**.

Dans l'exemple 1 faux est invariable : Elles chantent **faux**, pas de variabilité, c'est un adverbe, alors que dans le deuxième il varie en genre et en nombre. On dira :

Des solutions **fausses**.

Du point de vue de la fonction, un rapprochement est possible. Pour rappel l'adjectif a trois fonctions : épithète, attribut et mis en apposition ou épithète liée, épithète détachée et attribut.

La fonction épithète consiste à attribuer à l'être ou à la chose un caractère qui lui appartient ou permet de le préciser. Cette fonction est connue de l'adjectif, pourtant l'adverbe peut exceptionnellement l'exercer.

Exemple : (1) Une femme pauvre.
 (2) Une femme bien.

-L'adjectif indéfini (Cas de tout et quelque)

Une clarification s'impose sur l'emploi des adjectifs indéfinis **tout** et **quelque**.

Tout est adjectif indéfini lorsqu'il est placé devant un nom. Il s'accorde en genre et en nombre avec ce dernier.

Exemple : (1) **Toutes** les filles sont venues.
 (2) **Tous** les enfants sont venus.
 (3) **Tout** le monde est là.

Tout est pronom indéfini lorsqu'il remplace un GN composé du groupe déterminant Tout(e) s+ les et d'un nom.

Exemple : **Tous les hommes** sont venus.
Tous sont venus.

Toutefois, **tout** est adverbe lorsqu'il signifie **tout à fait, entièrement, intégralement** et modifie le sens d'un adjectif ou d'un adverbe.

Exemple : (1) Il a acheté des livres **tout** neufs.
 (2) Il mange **tout** doucement.

Tout fonctionnant comme adverbe fait exception dans cette position car il s'accorde devant les adjectifs féminins commençant par une consonne ou un « h » aspiré.

Exemple : (1) Elle me regarda **tout** étonnée, **toute** honteuse, **toute** rouge.

Disons que devant une voyelle ou un « h » muet, **tout** adverbe reste invariable alors que devant une consonne ou un « h » aspiré il s'accorde. La raison majeure dans ces différents cas de figure est le fait de vouloir mettre l'accent sur l'harmonie sonore autrement appelée **euphonie**. Notons que pour le cas des adjectifs **étonnée** et **honteuse**, la liaison du « t » final de **tout** et les initiales des mots précités (voyelle et « h » muet) suffit pour entendre la prononciation douce et coulante, alors que pour le cas de **rouge** à initial consonantique, la consonne bloque la liaison, de ce fait on est obligé d'ajouter un « e » final à **tout** pour avoir une bonne prononciation au féminin. A l'image de **tout, quelque** peut fonctionner comme adjectif indéfini, ainsi il a le sens de **plusieurs, une certaine quantité, un certain nombre...**

Exemple : **Quelques** enfants sont partis.

Ailleurs, **quelque** est un adverbe quand il a le sens de **environ, à peu près, à peine...**

Exemple : Cette maison est là il y a **quelque** trois ans.

- La préposition

La relation entre l'adverbe et la préposition fait ressortir deux parties du discours qui peuvent être comparées dans certains emplois. D'abord, ils ont en commun le critère de **l'invariabilité**. Ensuite l'expansion ou non à droite trace la frontière entre ces deux catégories grammaticales. Certains mots comme devant, avant, après... sont plus courants et plus aptes à traduire ce rapprochement sur le plan formel.

Exemple : (1) En classe, il se met toujours **devant**.

(2) il est assis **devant** sa maison.

Dans l'exemple 1, **devant** fonctionne comme un adverbe, il précise les circonstances de lieu du verbe **mettre** ; alors que dans le deuxième exemple, **devant** est une préposition, elle met en relation le verbe **est assis** et le CCL et par conséquent introduit ce dernier.

Résumant cette dissemblance, Henri BONNARD (2001: 103) dira que « L'adverbe à lui seul est complément (...) la préposition appelle un complément ».

- **La conjonction de subordination**

Dans cette relation syntaxique, il sera mis en exergue le pouvoir de l'adverbe par rapport à la conjonction de subordination. Partons de ces deux exemples.

Exemple : (1) Le professeur est venu avant.

(2) Le professeur est venu avant que les élèves ne sortent.

Dans l'exemple (1), l'adverbe avant, à lui seul marque l'idée de temps. Il est CCT de est venu (il est venu quand ? Réponse : avant ; alors que dans l'exemple (2) avant, même dans la locution avant que ne suggère nullement l'idée de temps. L'ensemble **avant que** est une locution conjonctive de subordination qui introduit une proposition, par conséquent la fonction CCT ne se lit qu'à travers cette dernière. (Le professeur est venu quand ? Réponse : toute la PSC).

-**La conjonction de coordination**

Certains adverbes appelés adverbes de liaison sont proches par le sens des conjonctions de coordination. Le plus souvent c'est des adverbes d'argumentation qui permettent de structurer la démonstration et marquent l'addition, l'opposition, la conséquence... Parmi ceux-ci on peut citer : en effet, enfin, ainsi, pourtant, puis ... D'ailleurs ce rapprochement avec les conjonctions de coordination permet de les désigner sous le vocable d'adverbes coordonnants. A titre d'exemples on peut citer ce qu'on appelle les adverbes adversatifs. Si on remonte en français classique ces derniers étaient employés comme conjonction de coordination. Les plus utilisés étaient : cependant, toutefois, au contraire, néanmoins, pourtant... qui ont un sens très proche de **mais** qui marque l'opposition.

Exemple : Tu peux venir, **néanmoins** je ne te promets absolument rien du tout

Tu peux venir, **mais** je ne te promets absolument rien du tout.

On peut également citer les adverbes copules qui marquent l'addition. Ils ont le même sens que la conjonction de coordination **et**. On peut citer puis, avec, comme ... qui ont en français classique cette valeur copule tantôt évoquée.

Exemple : (1) Le lion en a trois qui ne lui coûtent rien.

Son courage, sa force **avec** sa vigilance.

(Fables XI, p 119)

(2) Le chat **puis** la souris passent devant.

Dans tous ces deux exemples, **avec** et **puis** ont le sens de **et** qui marquent l'addition.

- **Le verbe**

L'adverbe modifie le sens du verbe en apportant des informations plus précises.

Exemple : (1) Il court **vite**.

(2) Elle travaille **ici**.

(3) Nous rentrons **demain**.

Lorsque l'adverbe modifie le sens du verbe ou apporte des précisions, il assure généralement la fonction de complément circonstanciel exprimant la manière, le lieu, le temps...

-L'adverbe

Des adverbes peuvent exercer un rapport syntaxique mutuel. Ainsi un adverbe modifie le sens d'un autre adverbe et se place devant lui.

Exemple : Il marche très vite.

Dans cette phrase, l'adverbe **très** modifie le sens de l'adverbe **vite** qui modifie à son tour le sens du verbe.

-La phrase

Les adverbes qui modifient la phrase se caractérisent par une certaine mobilité. Ils peuvent se placer au début ou en fin de phrase. Dans la définition courante on les appelle des adverbes de phrase étant donné qu'ils sont rattachés à la phrase et y demeurent un constituant. En général, ils ne dépendent pas d'un constituant ou syntagme, mais de la phrase entière, ainsi ils sont nommés compléments de phrase.

Exemple : **Officiellement** les résultats sont sortis.

Les résultats sont sortis **officiellement**.

En plus de leur flexibilité, relativement à leur position dans la phrase, certains d'entre eux peuvent être remplacés sur l'axe paradigmatique par des mots ou groupes de mots qui ont la même équivalence sémantique.

Franchement tu es sage.

Tu es sage **franchement**.

A vrai dire, tu es sage.

En terme clair, tu es sage.

Nous rangeons certains adverbes dans cette liste : honnêtement, sérieusement, effectivement...

Conclusion : Parmi toutes les catégories grammaticales, s'il y a véritablement un mot difficile à cerner, c'est bien l'adverbe. Certains grammairiens n'ont pas tort en l'appelant « poubelle de la grammaire » ou « fourre-tout ». Sa définition pose problème. Il en est également de sa catégorisation et de son relation avec d'autres parties du discours. Notre étude a montré qu'il est le seul à entretenir autant de rapport avec les autres mots mais également avec la phrase. Comme résultats, cette analyse a permis d'aller au-delà du cadre tracé par la GST qui consiste à toujours mettre en avant le critère sémantique pour analyser les adverbes. En réalité il faut montrer que le rôle joué par l'adverbe dans le cadre de la phrase et de façon plus générale dans le cadre énonciatif a permis de constater que les adverbes adversatifs, déductifs ou conclusifs et les adverbes copulatifs permettent de mieux mettre en relief le critère logico-sémantique. Dans les perspectives, une étude similaire portant sur les autres classes de mots invariables, comme par exemple les prépositions, seraient une excellente chose.

Bibliographie

BLUMENTHAL (P.), « Classement des adverbes. Pas la couleur, rien que la nuance ? », *Langue française* (1990), n° 88, p. 41-50.

BONNARD (H), *Les trois logiques de la grammaire française*, Editions Duculot, 2001

GARDES TAMINE (J), *La construction du texte. De la grammaire au style*, Paris Armand Collin, 1998.

GREVISSE (M.), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1961 [1936].

DUBOIS (J) et al, *Grammaire française*, Paris Larousse, 1961.

SANCIER- CHATEAU et al, *Grammaire du français*, Le livre de poche édition, 1997.

SCHLYTER (S), *La place des adverbes en -ment en français*, Konstanz, 1977.